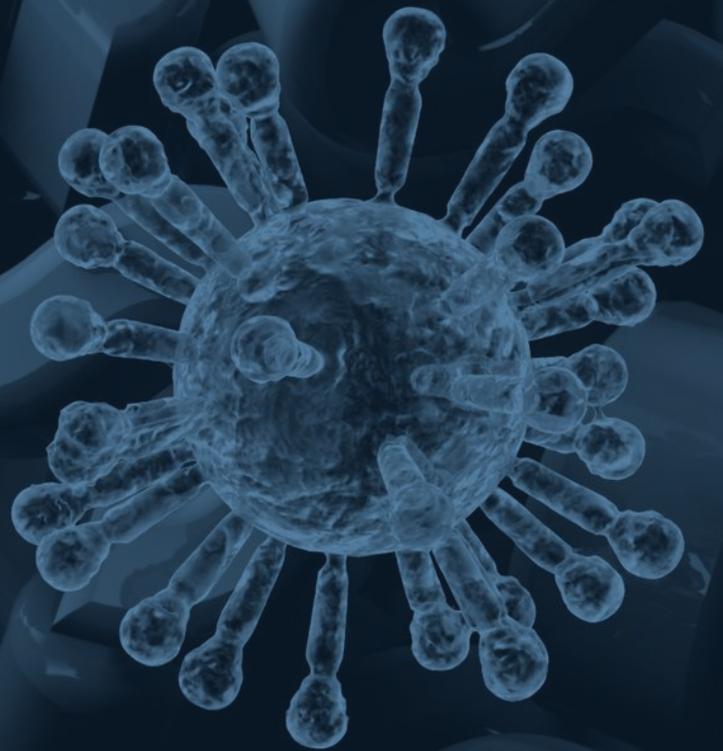


# Info COVID – 22 avril 2021



**APSSAP**

Association paritaire  
pour la santé et la sécurité du travail,  
secteur « Administration provinciale »



Depuis le 30 mars dernier, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) recommande le port du masque en continu dans les milieux de travail face aux variants de la COVID-19, plus transmissibles et potentiellement plus virulents.

Le 8 avril 2021, la CNESST exigeait le port du masque médical ou du masque attesté par le BNQ en continu à l'intérieur des milieux de travail comme mesure complémentaire de protection.

Le port du masque médical en continu s'ajoute aux autres mesures de prévention déjà en place dans les milieux. Il permet de limiter la propagation du virus et de ses variants et par le fait même de prévenir bon nombre d'éclousions comme celles qui se sont déclarées au cours des dernières semaines dans divers lieux de travail.

Pour vous soutenir dans la relance de vos activités en présentiels et pour vous aider à vous assurer du respect des consignes émises par la Santé publique et la CNESST, l'APSSAP a développé une grille d'inspection [Mesures de prévention COVID 19](#) pour vos milieux de travail.

Cette grille interactive et personnalisable vous aidera à déterminer les éléments à inspecter dans vos milieux de travail et vous permettra de faciliter vos suivis dans la prise en charge des moyens de prévention associés à la COVID-19.

Finalement, le 17 juin 2021 prochain de 13h30 à 14h30, l'APSSAP tiendra son webinaire *Volet 4 – Partage des recommandations, des expériences et des préoccupations reliées à la prise en charge des risques SST dans le cadre de la reprise graduelle des activités.*

Nous vous rappelons que ce webinaire s'adresse aux coordonnateurs ministériels et syndicaux, aux membres des CSS ou membres de comités ad hoc SST de relance des activités au sein de l'administration provinciale. L'objectif de ce webinaire étant de vous informer au sujet des nouveautés publiées par les organismes de référence et d'échanger dans le but de répondre à vos questions précises au sujet de la reprise graduelle des activités.

Afin que la rencontre soit optimale pour l'ensemble des participants, nous vous demandons, lors de votre inscription sur notre site internet, **d'envoyer vos questions** à Jean-Philippe Lamonde, à l'adresse suivante : [jplamonde@apssap.qc.ca](mailto:jplamonde@apssap.qc.ca).

Rendez-vous au <https://apssap.qc.ca/> pour faire votre inscription.

Bonne lecture!



## INSPQ

Titre du document : COVID-19 : Recommandations sur le port du masque en continu dans les milieux de travail en contexte d'apparition de variants sous surveillance rehaussée

Lien internet : <https://www.inspq.gc.ca/publications/3118-masque-medical-continu-milieux-travail-variants-covid19>

## CNESST

Titre du document : Mesures de contrôle dans les milieux de travail en contexte d'apparition de variants sous surveillance rehaussée

Lien internet : [https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/dc100-2205\\_mesures-variants-covid\\_2021-04\\_v12\\_acc.pdf](https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/dc100-2205_mesures-variants-covid_2021-04_v12_acc.pdf)

### Contenu commun

Le port du masque médical ou du masque attesté par le BNQ en continu à l'intérieur des milieux de travail est désormais exigé comme mesure de protection supplémentaire.

Néanmoins, ce n'est pas n'importe quel masque qui est exigé.

Le choix du masque de qualité est important. Celui-ci doit être attesté ASTM F2100, minimalement de niveau 1 ou EN 14683 de type IIR ou encore être un masque attesté BNQ en vertu du fascicule d'attestation 1922-900. À la lecture de ces liens, il y a plusieurs précisions, notamment pour le travail à l'extérieur, pour la personne qui travaille seule dans une pièce fermée et pour la période des repas.

Voir le document de la CNESST ci-haut pour le choix des équipements de protection approprié.

## CNESST

Titre du document : La CNESST oblige également le port du N95, ou d'une protection supérieure, en zone tiède

Lien internet : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/salle-presse/communiques/n95-zone-tiede>

### Contenu :

La CNESST exige le port d'un appareil de protection respiratoire (APR) de type N95 ou de protection supérieure par tous les travailleuses et travailleurs de la santé qui œuvrent en milieu de soins **dans des zones tièdes** et chaudes.



## CRHA

Titre du document : <b>Vaccination : ce que doivent savoir l'employeur et l'employé</b>
Lien internet : <a href="http://www.portailrh.org/covid19/PDF/Fiche-conseil_Vaccination.pdf">http://www.portailrh.org/covid19/PDF/Fiche-conseil_Vaccination.pdf</a>
Contenu :
<p>Dans ce document, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, vous propose une foire aux questions. Voici un aperçu de certaines questions répondues :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un employeur a-t-il l'obligation d'informer ses employés des avantages et des inconvénients de la vaccination?</li><li>• Un employeur peut-il rendre la vaccination obligatoire?</li><li>• Un employeur peut-il exiger de savoir si son employé est vacciné ou non?</li><li>• Pendant une entrevue d'embauche, un employeur peut-il demander au candidat s'il est vacciné?</li><li>• Un employeur peut-il exiger qu'un nouvel employé reçoive le vaccin avant son entrée en poste?</li><li>• Un employeur a-t-il l'obligation de libérer son employé, sans perte de salaire, pour qu'il puisse se rendre au centre de vaccination?</li></ul>

## APSSAP

Titre du document : <b>Grille d'inspection : Mesures de prévention COVID 19</b>
Lien internet : <a href="https://apssap.qc.ca/wp-content/uploads/2021/04/APSSAP-MesuresdePreventionCOVID19-VF.pdf">https://apssap.qc.ca/wp-content/uploads/2021/04/APSSAP-MesuresdePreventionCOVID19-VF.pdf</a>
Contenu :
<p>Pour vous soutenir dans la relance de vos activités en présentiels et pour vous aider à vous assurer du respect des consignes émises par la Santé publique et la CNESST, l'APSSAP a développé une grille d'inspection <a href="#">Mesures de prévention COVID 19</a> pour vos milieux de travail.</p> <p>Cette grille interactive et personnalisable vous aidera à déterminer les éléments à inspecter dans vos milieux respectifs et vous permettra de faciliter vos suivis dans la prise en charge des moyens de prévention associés à la COVID-19.</p>

L'APSSAP continue d'offrir ses services de formation, d'information, de conseil et d'accompagnement malgré le contexte de travail actuel.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins particuliers en organisation de la prévention, ergonomie et prévention des TMS, santé psychologique, prévention de la violence au travail et sécurité des travailleurs en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : [jplamonde@apssap.qc.ca](mailto:jplamonde@apssap.qc.ca).



Voici les webinaires offerts par l'APSSAP dans les prochaines semaines :

APSSAP

Titre du webinaire		Date
Santé psychologique	Conciliation télétravail – vie personnelle, CTVP	23 avril 2021 de 14h00 à 15h00
	Conciliation télétravail – vie personnelle, CTVP	5 mai 2021 de 10h00 à 11h00
	Conciliation télétravail – vie personnelle, CTVP	27 mai 2021 de 14h00 à 15h00
	Conciliation télétravail – vie personnelle, CTVP	16 juin 2021 de 10h00 à 11h00
	Le stress en temps de pandémie	28 avril 2021 de 9h00 à 10h00
	Le stress en temps de pandémie	19 mai 2021 de 10h00 à 11h00
	Le stress en temps de pandémie	8 juin 2021 de 10h00 à 11h00
	Volet 2 – La prévention de la santé psychologique spécifique à la reprise graduelle des activités en milieu de travail	2 juin 2021 de 10h00 à 11h30
	Volet 3-B : Les bonnes pratiques de civilité reliées aux risques en santé psychologique	11 mai 2021 de 10h00 à 11h00
Ergonomie	Personnes-ressources en ergonomie, module I	4 mai 2021 de 13h30 à 15h00
	Personnes-ressources en ergonomie, module I	19 mai 2021 de 13h30 à 15h00
	Personnes-ressources en ergonomie, module I	3 juin 2021 de 10h30 à 12h00
	Personnes-ressources en ergonomie, module II	16 juin 2021 de 10h30 à 12h00
	L'ergonomie du télétravail	27 avril 2021 de 13h30 à 14h15
	L'ergonomie du télétravail	5 mai 2021 de 9h00 à 9h45
	L'ergonomie du télétravail	13 mai 2021 de 13h30 à 14h15
	L'ergonomie du télétravail	20 mai 2021 de 9h00 à 9h45
	L'ergonomie du télétravail	25 mai 2021 de 13h30 à 14h15
	L'ergonomie du télétravail	1 juin 2021 de 13h30 à 14h15
	L'ergonomie du télétravail	9 juin 2021 de 9h00 à 9h45
	L'ergonomie du télétravail	17 juin 2021 de 13h30 à 14h15
	Personnes-ressources en ergonomie, module télétravail	27 avril 2021 de 10h30 à 12h00
	Personnes-ressources en ergonomie, module télétravail	12 mai 2021 de 10h30 à 12h00
	Personnes-ressources en ergonomie, module télétravail	26 mai 2021 de 10h30 à 12h00
	Personnes-ressources en ergonomie, module télétravail	10 juin 2021 de 13h30 à 15h00



COVID-19	Volet 4 – Partage des recommandations, des expériences et des préoccupations reliées à la prise en charge des risques SST dans le cadre de la reprise graduelle des activités	17 juin 2021 de 13h30 à 14h30
Sécurité des travailleurs	Les équipements de protection individuelle	13 mai 2021 de 13h30 à 14h15
	Les risques liés à l'exposition du monoxyde de carbone	3 juin 2021 de 13h30 à 14h00
	Les risques liés à l'exposition de l'amiante et de la silice cristalline	18 mai 2021 de 9h00 à 10h00
	Le travail en hauteur	27 mai 2021 de 10h00 à 10h45
	Les chariots élévateurs	20 mai 2021 de 10h00 à 10h45
	Introduction aux ponts roulants et gréage	17 juin 2021 de 13h30 à 14h00
	Introduction aux espaces clos	6 mai 2021 de 9h00 à 9h45
<b>Inscription</b>		<a href="https://apssap.qc.ca/formations-en-ligne/">https://apssap.qc.ca/formations-en-ligne/</a>

**L'APSSAP, partenaire de vos actions, est toujours disponible pour vous soutenir en santé et sécurité du travail.**



**APSSAP**

Association paritaire  
pour la santé et la sécurité du travail,  
secteur « Administration provinciale »